



VILLE de  
MONTBONNOT  
SAINT-MARTIN  
(38330)

N°2026-06

Nombre d'administrateurs en exercice	20
présents	17
votants	19
nombre de voix pour	19
nombre de voix contre	0
abstention	0

OBJETS :  
**Budget C.C.A.S**  
  
Approbation du COMPTE  
FINANCIER UNIQUE  
2025

Certifie exécutoire

Transmis en Préfecture ou  
Sous-préfecture  
le :  
Publié sur le site Internet  
www.montbonnot.fr  
le :

Envoyé en préfecture le 04/05/2026  
Reçu en préfecture le 04/05/2026  
Publié le  
ID : 038-263811044-20260428-2026002-DE

République Française  
Département de l'Isère  
Arrondissement de Grenoble  
Canton de Meylan

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU C.C.A.S

L'an deux mil vingt six

le 28 avril à 18h30

le Conseil d'Administration du CCAS de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-François CLAPPAZ, Président.

Date de convocation du C.C.A.S. : 23 avril 2026

**Présents** : Paul KLEIN, Gilles FARRUGIA, Ghesline PRAS, Véronique BRULEBOIS-VIOTTO, Christine CARBONE, Ambre GUITTRE, Laurence GUILLEMIN, Marie-Claire ALBERTO, Anne-Marie SPALANZANI, Roger BOIS, Alexis ISAAC, Françoise BOIS, Anna DUMEE, Chantal DESCHARRIERES, Joëlle THENOZ, Fabienne DAL SOGLIO, Chantal RICCO, Catherine BLANC, Martine KLEIN

**Excusés** : Dominique BONNET, Alexis ISAAC, Catherine BLANC, Chantal RICCO

**Pouvoirs** : Dominique BONNET (donne pouvoir à Gilles FARRUGIA), Catherine BLANC (donne pouvoir à Anna DUMEE), Chantal RICCO (donne pouvoir à Martine KLEIN)

**Secrétaire de séance** : Pascale GODDON, Directrice du CCAS

Monsieur Jean-François CLAPPAZ, Président du C.C.A.S présente aux membres du Conseil d'Administration le Compte Financier Unique du Budget CCAS concernant l'exercice 2025 :

#### Section de Fonctionnement :

❖ Recettes .....	343 786.29 €
❖ Dépenses .....	301 936.07 €
❖ Reprise excédent 2024.....	+ 28 053.88 €

**Soit pour la section de fonctionnement un excédent de 69 904.10 €**

#### Section d'Investissement :

❖ Recettes .....	1800.00 €
❖ Dépenses .....	1800.00 €
❖ Reprise déficit 2024 .....	- 50.00 €

**Soit pour la section d'investissement un déficit de 50 €**

Par conséquent, le résultat

est de 69 854.10 €

Publié le

ID : 038-263811044-20260428-2026002-DE

Le Conseil d'Administration à l'unanimité de ses membres présents et représentés, après en avoir délibéré, (le Président n'ayant pas pris part au vote) approuve le Compte Financier Unique pour l'exercice 2025 :

- **Donne Quitus au Président** pour sa gestion au cours de l'exercice 2025.
- **Décide d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement 2025 au budget 2026.**

Fait à Montbonnot St-Martin,  
les jours, mois et an susdits

La Secrétaire,  
Pascale GODDON



Le Président,  
Jean-François CLAPPAZ



Annexe : C.F.U. 2025